Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 20/07/2023
ID : 081-218101400-20230712-1870_DL78120723-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 25
Procurations : 8
Votants : 33
N° 78/2023

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Examen du rapport annuel 2022 de la Commission de consultation des services publics locaux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze juillet, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le six juillet deux mille vingt-trois, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mmes IMBERT, GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. LABORDE, RENAULT, VANTAUX, GAMBIER, Mmes ESPARBIÉ, LESPINARD, M. DELORD, Mmes DECOUX-POINDRELLE, TAILHADES, LEY, BONNIFACY, ALBOUY POMPONNE, MOUGIN, FAURE, LE NY, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir :
M. VIDAL à M. DELORD
M. BONHOMME à M. FÈVRE
Mme RÉMY à Mme IMBERT
M. POMARÈDE à M. LAMOTTE
M. BÉLINGAND à Mme GUIDEZ
Mme GUIRAUD à Mme BALAT
M. NAVELLOU à Mme MOUGIN
M. DAVID à Mme ALBOUY POMPONNE

Madame IMBERT est nommée secrétaire de séance.

Mairie de Lavaur - C.S 60088- 81503 LAVAUR Cedex – Tél : 05.63.83.12.20 Fax : 05.63.41.42.89.

Courriel : mairie@ville-lavaur.fr

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 20/07/2023
ID : 081-218101400-20230712-1870_DL78120723-DE

L'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), composée d'élus du Conseil Municipal et de représentants d'associations locales, pour toute commune de plus de 10 000 habitants.

Cette commission examine les rapports annuels d'activité établis par les concessionnaires de service public de la Ville de Lavaur.

Chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente doit être présenté en Conseil Municipal. En l'espèce, en 2022, la Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie les 17 novembre et 7 décembre 2022.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver et de prendre acte du rapport annuel de la commission susvisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

PREND ACTE de l'exposé du Maire et de la communication du rapport annuel 2022 joint en annexe de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON

MAIRIE DE LAVAUR (81)

La secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 20/07/2023
ID : 081-218101400-20230712-1870_DL78120723-DE

LAVAUR

Rapport d'activité de la commission de consultation des services publics locaux 2022

Rapport examiné en Commission de Consultation des Services Publics Locaux le 15 juin 2023

La CCSPL a été créée par délibération en date du 25 mai 2020 puis modifiée par délibération en date du 9 mai 2023.

Les réunions de la CCSPL en 2022 :

Réunion du 17/11/2022
Avenant 1 au contrat de concession de service assainissement collectif.
Convocation envoyée le 2/11/2022.
2 élus et 4 membres d'associations étaient présents.
Décision approuvée par la délibération n°99 du Conseil Municipal du 24 novembre 2022.

Réunion du 7/12/2022
Choix du mode de gestion pour le complexe cinématographique.
Convocation envoyée le 2/12/2022.
4 élus ainsi que 2 membres d'associations étaient présents.
Décision approuvée par la délibération n°113 du Conseil Municipal du 14 décembre 2022.